



Une ouverture tant attendue

Dire que Les Boisséens auront attendu cette déviation n'est pas exagéré ! L'enquête publique remonte à 1997 pour des travaux qui ne débiteront pas avant 2014. Une attente en grande partie nécessaire pour étaler le financement des 180 millions d'euros du projet,

réaliser l'ensemble des études nécessaires, avant de se lancer dans 7 années de travaux. Là encore, cela peut paraître long. Reconnaissons toutefois que la réalisation d'un ouvrage de cette ampleur prend du temps : pas moins de 140 entreprises auront été mobilisées pour construire l'ensemble de la dévia-

tion et ses 770 m de tunnel. Un chiffre qui parle de lui-même : durant les travaux, plus de 600 000 m³ de terre auront été déblayés. Les habitants qui ont participé aux quelques 50 visites de chantier organisées à leur attention peuvent en témoigner : c'était impressionnant !



À l'inverse, comme nous l'avons toujours dit, il n'aura pas fallu attendre longtemps pour constater la différence : **dès le matin du 9 avril, le flot de véhicules dans le sens Paris/province était réduit à la portion congrue**, abaissant le trafic de la RN 19 quasiment de moitié.



Une semaine plus tard, **le 16 avril, le sens province/Paris de la déviation ouvrait à son tour**, libérant ainsi l'avenue du Général Leclerc d'une circulation incessante : les 45 000 autos et camions qui empruntaient cette voie auparavant sont désormais réduits à moins de 4 000 par jour !

Les étapes d'un long combat

RN 19 : enfin libéré

Souvenez-vous : en 2008, ni l'État ni la région Île-de-France ne s'étaient encore engagés à financer la déviation complète, tranches Nord et Sud.

Le 22 octobre 2008, notre maire Régis Charbonnier organisait un conseil municipal extraordinaire sur le parvis de la gare RER et réunissait plus de 200 élus des villes riveraines de la RN 19 pour obtenir sa réalisation et les financements nécessaires, au terme d'une année noire, avec 4 tués sur la période.

Après la mise en service de la tranche Nord, le long de la Haie-Griselle le 4 mai (sens province/Paris) puis le 12 décembre 2012 (sens Paris/province), il a fallu rester mobilisé pour que les travaux de la tranche Sud (tunnel de 770 m de long et ses raccordements Nord et Sud) soient entrepris.

Après une nouvelle manifestation le 14 novembre 2012, ces travaux débute-
ront au printemps 2014 pour s'achever en 2021. Voilà les quartiers Savereau et Centre avec tous les Boisséens et Boisséennes libérés à leur tour du fléau de la circulation : 45 000 véhicules par jour qui coupaient notre ville en deux et la rendaient dangereuse...

Mais le combat continue pour que les aménagements paysagers au Progrès et au marché de la Ferme ainsi que la requalification complète de l'avenue du Général-Leclerc soient engagés au plus vite...

Vous pouvez compter sur ma détermination.

Régis Charbonnier



Consulter le 4 pages de 2013 :
Chronologie d'un combat



Des élus déterminés

Un projet de si longue haleine n'aurait pu aboutir sans la mobilisation et l'engagement des élus locaux, à commencer par le maire de Boissy et l'association des villes riveraines de la RN19. Une détermination sans faille et beaucoup de ténacité auront été nécessaires pour mener ce projet nécessaire à son terme, que ce soit du point de vue des financements ou des aspects techniques et administratifs (on se souvient des arbitrages sur la gestion sécuritaire de ce nouveau tronçon qui ont repoussé la mise en service de quelques mois).

La déviation Sud de la RN 19 c'est

**7 ans de travaux,
180 millions d'€ de travaux, 50 % État, 50 % Région IDF**



3 km de déviation



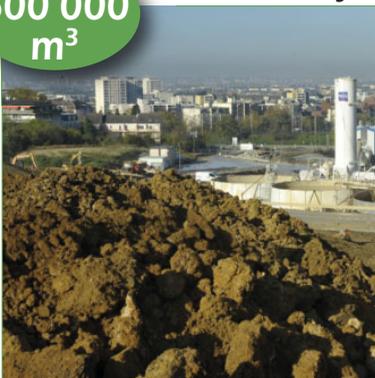
770 m de tunnel



300 m de mur antibruit



600 000 m³ de terre déblayée



140 entreprises missionnées



50 visites du chantier



LES GRANDES ÉTAPES D'UN LONG COMBAT

- 1997** ● Enquête publique
- 1999** ● Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- 22/10/08** ● Manifestation de la population et plus de 200 élus pour obtenir la déviation
- 01/04/09** ● Blocage de la RN 19 pour démontrer l'utilité de la déviation : transports en commun plus fluides, accès à la gare facilité, amélioration de la sécurité.
- 22/06/09** ● Réunion publique rassemblant plus de 420 personnes à la salle de fêtes. Régis Charbonnier annonce l'accord de l'État et l'inscription du projet au PDMI 2009/2014
- 15/07/2009** ● La Région IDF s'engage à participer financièrement. Automne 2009 Début des travaux de la tranche Nord, enfouissement et écartement de la déviation le long du quartier de la Haie-Griselle.
- 12/12/12** ● Ouverture dans les deux sens de circulation de la tranche Nord de la déviation.
- 14/11/12** ● Nouvelle manifestation. M. le maire annonce l'accord du président de la Région IDF Jean-Paul Huchon concernant l'inscription de 22 M€ au budget 2013 pour démarrer la tranche Sud.
- 12/12/12** ● Accord du ministre des Transports pour mobiliser dès 2013 20M€ par l'État afin de poursuivre les travaux de la déviation ;
- Printemps 2014** ● Début des travaux de réalisation du tunnel de 770 m de long.
- Mars 2018** ● Début des travaux de raccordement à la RN 19 (ancienne) et du diffuseur du RER.
- Avril 2021** ● Ouverture.

Pour :
Moins de nuisances sonores ● Moins de pollution ● Plus de sécurité

Et maintenant, construisons l'avenir

Environnement et... Requalification de l'avenue du général Leclerc (ex RN 19) ▼

Totalement absente aujourd'hui, la nature doit retrouver sa place sur l'avenue :

- Plantation d'arbres d'alignement.
- Application de la bande végétale de recul de 6 m d'espaces verts prévue au Plan Local d'Urbanisme.
- Mise en place des réseaux séparatifs eaux usées/eaux pluviales.



Sécurité et accessibilité améliorées ▲

- Une seule voie de circulation dans chaque sens.
- Création de trottoirs larges et adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- Création de pistes cyclables et d'arceaux à vélos pour faciliter les modes doux de déplacement.
- Implantation de passages piétons sécurisés et brise vitesse à chaque intersection qui réduiront la coupure entre les quartiers et amélioreront la sécurité.

... Cadre de vie Aménagements paysagers du Centre et du Progrès (au-dessus du tunnel) ►

- Réalisation du projet plébiscité par les habitants.
- Préservation et développement de la biodiversité.
- Mise en valeur du cœur de ville, salle des fêtes et de notre marché.
- Augmentation de l'offre de stationnement et création d'une sortie séparée du parking de la Ferme.
- Requalification de l'allée de la Princesse et de l'accès à la forêt régionale de Grosbois.
- Création de 8 ha d'espaces verts aménagés en plein centre-ville.
- Intégration des circulations douces, d'espaces de jeux pour les enfants, d'aires de rafraîchissement, de jeux d'eau (avec recyclage de l'eau).



Espace de jeux. Visuel non contractuel.



Directeur de la publication Régis Charbonnier, Maire
Conception et réalisation - Mairie de Boissy-Saint-Léger - 7 bd Léon Révillon - Service des Relations publiques - Tél : 01 45 10 61 61
Crédits photos : services municipaux
Impression
 Imprimerie RAS - 6 avenue des Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel - Tél : 01 39 33 01 01



Certifié PEFC
 Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
 pefc-france.org